

Liste «Dépistage et diagnostic» de la KPT

Valable à partir du 01.02.2026
Dernière révision: 28.02.2026

Les méthodes suivantes de dépistage et/ou de diagnostic des risques pour la santé sont reconnues par la KPT conformément aux Conditions spéciales de l'assurance complémentaire ambulatoire Pulse Top (art. 8) et Premium (art. 8).

Pulse Top	75 % jusqu'à max. CHF 2'000.– par année civile
Examens préventifs (check-up)	– Examens préventifs visant à détecter les facteurs de risque/maladies cardiovasculaires. Les examens suivants sont couverts: – Mesure de la tension artérielle – Calcul de l'IMC – Mesure du cholestérol – Mesure de la glycémie – Dépistage de l'anévrisme de l'aorte abdominale – Contrôle du cœur et du diabète par les médecins et les pharmacies, au maximum un test tous les trois ans – Analyses épigénétiques par Genknowme, au maximum un test tous les deux ans – Analyse sanguine approfondie d'Ahead Health – Test sanguin hormonal pour femmes et hommes (en complément de l'analyse sanguine approfondie) d'Ahead Health – Test de dépistage des IST (infections sexuellement transmissibles) 360 pour femmes et hommes de Health Yourself – Bilan de santé de base de Health Yourself – Examen ophtalmologique (check-up des yeux) d'Ocumed – Examens complets du corps visant à déterminer l'état de santé général et les facteurs de risque individuels, max. CHF 1'000.– par bilan, max. un bilan tous les deux ans. Seuls les fournisseurs suivants sont admis: – CARE (bilan complet du corps) – AEON (IRM complète du corps avec imagerie par diffusion et analyse sanguine) – Ahead Health (IRM complète du corps avec imagerie par diffusion et analyse sanguine) – Arvin (IRM de l'ensemble du corps avec imagerie de diffusion et analyse sanguine) – AYUN (bilan de longévité)
Ostéodensitométrie	– Détermination du risque d'ostéoporose (mesure Dexa). Cette prestation n'est prise en charge que si la limitation prévue par l'assurance de base n'est pas atteinte.

Pulse Top	75 % jusqu'à max. CHF 2'000.– par année civile
Risques de cancer	– Cancer du sein: mammographie et le dépistage du cancer du sein avec la méthode «discovering hands» dès l'âge de 40 ans, dans tous les cantons – Cancer de la prostate: test approprié, jusqu'à max. CHF 500.– par an – Cancer du poumon: CT-scan à faible dose – Cancer du col de l'utérus: PCR HPV et vaccination HPV – Cancer colorectal : kit de test de Health Yourself – Prévention du cancer de la peau: Imagerie de l'ensemble du corps au moyen de la technologie 3D multispectrale (p. ex. VECTRA 3D)
Risques liés à la grossesse:	– diagnostic prénatal non invasif (DPNI) – Mesure de la résistance du col en cas de grossesse en vue de déterminer le risque d'accouchement prématuré (p. ex. examens Pregnotia)
Général	– Test salivaire de l'endométriose et test de carence en testostérone (un tous les trois ans) – En cas d'endométriose confirmée et de diagnostic de carence en testostérone: – contribution au yoga, à la coach-respiration, aux consultations diététiques ou à un abonnement de méditation, resp. jusqu'à max. CHF 200.– par année civile. – Participation unique aux frais pendant la durée d'assurance à hauteur de CHF 200.– pour un patch de chaleur profonde réutilisable en cas d'endométriose (Calopad). Les maladies ne doivent pas avoir été diagnostiquées avant le début de l'assurance (voir Conditions générales d'assurance Assurances complémentaires de la KPT art. 4 al. 2).

Pulse Premium	75 % jusqu'à max. CHF 4'000.– par année civile
Examens préventifs (check-up)	– Examens préventifs visant à détecter les facteurs de risque/maladies cardiovasculaires. Les examens suivants sont couverts: – Mesure de la tension artérielle – Calcul de l'IMC – Mesure du cholestérol – Mesure de la glycémie – Dépistage de l'anévrisme de l'aorte abdominale – Contrôle du cœur et du diabète par les médecins et les pharmacies, au maximum un test tous les trois ans – Analyse sanguine approfondie d'Ahead Health – Test sanguin hormonal pour femmes et hommes (en complément de l'analyse sanguine approfondie) d'Ahead Health – Test de dépistage des IST (infections sexuellement transmissibles) 360 pour femmes et hommes de Health Yourself – Bilan de santé de base de Health Yourself – Examen ophtalmologique (check-up des yeux) d'Ocumed – Analyses épigénétiques par Genknowme, au maximum un test tous les deux ans

Pulse Premium	75 % jusqu'à max. CHF 4'000.– par année civile
Examens préventifs (check-up)	– Examens complets du corps visant à déterminer l'état de santé général et les facteurs de risque individuels, max. CHF 1'500.– par bilan, max. un bilan tous les deux ans. Seuls les fournisseurs suivants sont admis: – CARE (bilan complet du corps) – AEON (IRM complète du corps avec imagerie par diffusion et analyse sanguine) – Ahead Health (IRM complète du corps avec imagerie par diffusion et analyse sanguine) – Arvin (IRM de l'ensemble du corps avec imagerie de diffusion et analyse sanguine) – AYUN (bilan de longévité)
Ostéodensitométrie	– Détermination du risque d'ostéoporose (mesure Dexa). Cette prestation n'est prise en charge que si la limitation prévue par l'assurance de base n'est pas atteinte.
Risques de cancer	– Cancer du sein: mammographie et le dépistage du cancer du sein avec la méthode «discovering hands» dès l'âge de 40 ans, dans tous les cantons – Cancer de la prostate: test approprié, jusqu'à max. CHF 1'000.– par an – Cancer du poumon: CT-scan à faible dose – Cancer du col de l'utérus: PCR HPV et vaccination HPV – Cancer colorectal : kit de test de Health Yourself – Prévention du cancer de la peau: Imagerie de l'ensemble du corps au moyen de la technologie 3D multispectrale (p. ex. VECTRA 3D)
Risques liés à la grossesse:	– diagnostic prénatal non invasif (DPNI) – Mesure de la résistance du col en cas de grossesse en vue de déterminer le risque d'accouchement prématuré (p. ex. examens Pregnotia)
Général	– Test salivaire de l'endométriose et test de carence en testostérone (un tous les trois ans) – En cas d'endométriose confirmée et de diagnostic de carence en testostérone: – contribution au yoga, à la coach-respiration, aux consultations diététiques ou à un abonnement de méditation, resp. jusqu'à max. CHF 200.– par année civile. – Participation unique aux frais pendant la durée d'assurance à hauteur de CHF 200.– pour un patch de chaleur profonde réutilisable en cas d'endométriose (Calopad). Les maladies ne doivent pas avoir été diagnostiquées avant le début de l'assurance (voir Conditions générales d'assurance Assurances complémentaires de la KPT art. 4 al. 2).